

ExonHit annonce le succès de son augmentation de capital (16/12/09 07:30 CET)

- Levée de 15,6 millions d'euros
- Le règlement-livraison interviendra le 18 décembre 2009

Regulatory News:

Ne pas diffuser aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada ou au Japon.

Cette communication a un caractère purement informatif et ne constitue pas un document d'offre.

ExonHit Therapeutics (Paris:ALEHT) annonce que son augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription lancée le 7 décembre 2009 a permis de lever 15,6 millions d'euros par émission de 4.161.075 actions nouvelles au prix de souscription de 3,75 euros par action, représentant 14,7 % du capital social et des droits de vote de la Société (avant l'opération).

« Nous tenons à remercier nos investisseurs de la confiance qu'ils ont placée en ExonHit en participant à cette opération qui va nous permettre de renforcer notre force commerciale et favoriser la pénétration de notre test sanguin AclarusDx™ Alzheimer », déclare le D^r Loïc Maurel, Président du Directoire d'ExonHit Therapeutics. « Les objectifs que nous nous étions fixés pour 2009 ont été pleinement réalisés : EHT 0202, notre candidat-médicament dans l'Alzheimer a terminé sa phase IIa avec succès ; nous avons lancé notre premier produit, le test AclarusDx™ Alzheimer, nous avons renouvelé et élargi notre collaboration avec Allergan aux pathologies oculaires et nous venons de renforcer nos fonds propres ».

Ces fonds permettront à ExonHit Therapeutics de financer une future acquisition dans le domaine du diagnostic, ainsi que ses besoins opérationnels.

Les actions nouvelles seront émises le 18 décembre 2009 et admises aux négociations sur le marché Alternext le 21 décembre 2009.

L'augmentation de capital a été dirigée par Bryan, Garnier & Co. **qui est intervenu tant que Coordinateur Global et Teneur de Livre.**

Ce communiqué comporte des éléments non factuels, notamment et de façon non exclusive, certaines affirmations concernant des résultats à venir et d'autres événements futurs. Ces affirmations sont fondées sur la vision actuelle et les hypothèses de la Direction de la Société. Elles incorporent des risques et des incertitudes connues et inconnues qui pourraient se traduire par des différences significatives au titre des résultats, de la rentabilité et des événements prévus.

INFORMATIONS PUBLIQUES

Un prospectus visé par l'AMF le 4 décembre 2009 sous le numéro 09-362 est disponible sans frais auprès d'ExonHit, ainsi que sur les sites Internet d'ExonHit (www.exonhit.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). L'attention du public est attirée sur les rubriques « facteurs de risque » du prospectus.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, autre que la France, ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres (autre que la France). En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par ExonHit d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Ce document ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ou tout autre pays.

Les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. ExonHit n'envisage pas d'enregistrer des valeurs mobilières ou de réaliser une offre aux Etats-Unis.

Au Royaume-Uni, le présent document est adressé et destiné uniquement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) (i), (ii) ou (iii) de la Directive Prospectus de l'Union Européen et qui sont également considérées comme (i) des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'« Ordonnance »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, ce document est adressé uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce document. Tout investissement ou activité d'investissement auquel le présent document fait référence n'est accessible qu'aux Personnes Concernées et ne devra être réalisé qu'avec des Personnes Concernées.

Aucune copie de ce document n'est, et ne doit, être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon.

A propos d'ExonHit Therapeutics

ExonHit Therapeutics (Alternext : ALETH) est une société biopharmaceutique émergente active à la fois dans le thérapeutique et le diagnostic. ExonHit s'appuie sur une plateforme technologique propriétaire d'analyse de l'épissage alternatif de l'ARN pour développer des diagnostics moléculaires innovants et des thérapies ciblant les maladies neurodégénératives et les cancers. La société a une stratégie d'investissement équilibrée, avec des programmes de recherche internes et des collaborations stratégiques, notamment avec bioMérieux et Allergan.

ExonHit Therapeutics est basée à Paris et a une filiale américaine à Gaithersburg dans le Maryland. La société est cotée sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris. Pour toute information complémentaire, visitez le site : <http://www.exonhit.com>

ExonHit Therapeutics

Corinne Hoff, +33 1 58 05 47 04

corinne.hoff@exonhit.com

ou

Alize RP

Caroline Carmagnol, + 33 6 64 18 99 59

caroline@alizerp.com

Source : EXONHIT
THERAPEUT.

Fournisseur : Business Wire